



MELCHERS

distillateurs de produits de grande qualité. Genièvres, Dry Gins, Rhum et véritables Rye Whiskies.

Les Distilleries Melchers Ltée

Montréal - Berthierville

Membres du Conseil d'Expansion Economique



Les Affaires



BIBLIOTHÈQUE DE LA CULTURE
HOTEL DU GOUVERNEMENT
QUÉBEC

VOL. XXXII - NO 7

1ER JUILLET 1960

SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC

A PROPOS DE CHANGEMENTS . . .

*Nous avons provoqué un changement de gouvernement - Nous voulons un changement de régime.
Mais ce qu'il nous FAUT surtout, c'est un changement d'attitudes.*

Pour l'avenir du Québec en général et celui de la communauté canadienne-française en particulier, rien ne servirait d'avoir changé de parti politique, ni de politiciens, ni même de méthodes administratives, à moins de changer, rapidement et radicalement, nos attitudes personnelles et partisanes en face des problèmes collectifs.

"Les Affaires" n'ont rien à faire dans la politique; du moins dans la politique telle qu'on n'a guère cessé de l'entendre chez nous, sauf depuis les rappels au bon sens d'Honoré Mercier (1885) et de Paul Gouin (1934-35) c'est-à-dire cette espèce d'art, à la fois subtil et grossier, dans lequel excellait certain disparu déjà presque oublié et qui consiste à tirer parti du pouvoir politique au mieux des intérêts supérieurs en cause, mais à condition que cela puisse en même temps servir de prétexte à "protéger" les intérêts particuliers du parti, du régime et de ses affidés.

Mais ce n'est pas sans dessein qu'elles se sont donné mission, dès 1928, de fournir à l'homme d'affaires conscient de ses responsabilités communautaires (ce qui exclut malheureusement ceux-là qui sont devenus trop gros pour ne pas se croire d'une essence supérieure) au moyen facile et pratique de se tenir au courant des événements et des expressions d'opinion susceptibles d'affecter l'économie canadienne-française.

Aussi bien ne sont-elles pas indifférentes aux conséquences prévisibles du grand dérangement qui s'est produit chez nous le 22 juin dernier, à deux jours à peine de la Saint-Jean, ce grand dérangement entre tous. Sans ambage, elles se réjouissent donc, sinon des revers subis par l'équipe aujourd'hui passées dans l'opposition, du moins des changements d'attitude qui se ma-

nifestent assez clairement, non seulement parmi les chefs de l'équipe élue, mais également et surtout parmi l'électorat.

Si l'on se reporte aux grandes semaines qui suivirent la disparition de feu Maurice Duplessis et qui virent grandir, de jour en jour, sous les traits de Paul Sauvé, la vraie figure d'un chef canadien-français, on ne pourra manquer de faire le rapprochement. D'ailleurs, maintenant que Paul Sauvé a démontré, même aux yeux des plus misanthropes, qu'il n'était pas impossible à un premier ministre du Québec de se montrer intelligent, cultivé et respectueux des droits des autres, à toutes fins pratiques, sans pour cela renier le caractère de privilège conféré par la Constitution aux intérêts collectifs de la communauté canadienne-française, on ne songe plus à paraître figé d'horreur lorsque MM. Lesage, LaPalme, René Lévesque, Gérin-Lajoie et leurs collègues parlent tout uniment des problèmes canadiens-français et des moyens souvent radicaux qu'ils se proposent de prendre pour leur donner une solution nettement canadienne-française.

Mais il importe d'ajouter qu'il y a des conditions à remplir pour que ce changement d'attitudes chez nos hommes politiques soit vraiment un changement "pour de bon". Pour cela, il faut que chacun de nous réagisse, non seulement dans son for intérieur, mais dans tous les actes de sa vie quoti-

dienne et tout particulièrement quand ils côtoient le domaine de la politique.

M. Lesage ne cesse d'insister, avec infiniment de raison, sur les ravages causés dans notre économie par le système des "patroneux". L'insistance qu'il y met laisse malheureusement pressentir qu'il se fait déjà des pressions excessives pour le faire survivre au profit d'une "gang" libérale. Mais elle ne nous fait que mieux voir à quel point chacun doit être sur ses gardes, car l'homme qui reste en nous tendra naturellement à nous faire découvrir des prétextes à rechercher d'abord la satisfaction des intérêts particuliers.

Voilà comment les équipes les meilleures finissent par être entraînées dans la perversion de l'électoratisme.

Or la tâche qui est maintenant dévolue à l'équipe Lesage-LaPalme est tellement urgente, tellement complexe, tellement ardue, tellement ingrate qu'il faut absolument faire effort contre soi-même et lui apporter, généreusement, toute la collaboration possible, à commencer par le sacrifice des intérêts mesquins. Pour leur part, "Les Affaires" feront, littéralement, de leur mieux. Si l'on nous fait de la bonne politique, nous aurons bientôt de la bonne finance. Or de la bonne finance, cela veut dire, pour le Canada français: tout ce qu'il faut pour qu'il s'épanouisse et rayonne, comme il se doit, "a mari usque ad mare". S. V.

On se pâme d'admiration devant les aspirateurs patriotiques des étrangers, particulièrement des pays sous-développés qui réclament leur indépendance, mais on ne trouve pas justifiable que les Canadiens français veuillent être maîtres chez eux.

Si nous étions maîtres chez nous, nous ne serions ni nationalistes ni séparatistes, comme il arrive actuellement dans certains cas, a affirmé M. Barbeau. Si nous sommes nationalistes ou séparatistes, c'est parce que nous vivons dans des conditions anormales de développement.

C'est pourquoi le conférencier a réclaté un réveil de la conscience nationale. Il a réclaté que notre histoire soit mieux enseignée,

que nos commentateurs délaissent un peu les problèmes étrangers pour parler beaucoup plus souvent de notre propre situation.

Nous n'aurions plus alors ce complexe d'infériorité qui nous afflige. Il faut un réveil national qui se manifeste par des actes et des faits démontrant aux autres Canadiens que si la coexistence pacifique entre des blocs idéologiques bien différents est possible dans le monde, elle pourrait aussi être possible sur un plan plus restreint, au Canada.

Il a déploré en terminant que les partisans de la bonne entente, au Canada français, favorisent surtout la bonne entente dans le sens péjoratif du mot. Et il a donné pour exemple les accords au bilinguisme, à Ottawa.

Il est nécessaire que l'état intervienne dans l'économie

C'est l'opinion de la Banque Canadienne Nationale

Dans son dernier bulletin, la Banque Canadienne Nationale n'hésite pas à affirmer positivement que l'intervention de l'Etat dans la vie économique de la nation inquiète les esprits libéraux, mais ceux-ci auraient tort de chercher à l'enrayer.

La politique du laisser-faire n'a plus sa raison d'être, le bien commun exigeant de nos jours une certaine planification des structures. Or l'Etat a besoin, pour remplir son rôle, de moyens sans lesquels son action serait souvent inefficace. Il retient de plus en plus les services d'économistes et de statisticiens, hommes de métier dont le concours est loin d'être aussi négligeable que d'aucuns le croient. Le gouvernement mettra plus facilement en oeuvre sa politique s'il possède des données précises sur les régions, la population et les ressources du pays.

Le concept du revenu national fournit des renseignements précieux sur les activités économiques d'un territoire et sur le bien-être de la population. Il enregistre les progrès réalisés au cours des fluctuations cycliques. On s'attache moins à l'établissement du revenu national à un moment précis qu'à son évolution pendant une période donnée. Le revenu national aide l'Etat à élaborer sa politique fiscale et à comparer les niveaux de vie selon les classes sociales et les régions.

En théorie, le revenu national est la somme des revenus des particuliers appréciables en monnaie. Il faut donc éliminer tous les facteurs de revenu personnel qui échappent au marché: biens et services afférents à l'activité familiale, paiements en nature, biens retenus par

les producteurs pour leur propre consommation, services gratuits fournis par les entreprises ou par l'Etat, enfin, tous les avantages qu'on peut tirer de son initiative personnelle en dehors de son occupation régulière, ou d'une propriété dont l'amortissement est réparti sur plusieurs années.

Même en tenant compte uniquement de quantités appréciables en monnaie, il faut conclure, en pratique, que le montant des revenus individuels n'est pas identique à celui du revenu national. Outre que celui-ci n'admet pas la duplication, il exclut les profits provenant d'activités illégales ou contraires aux habitudes sociales d'un milieu, profits qui, évidemment, ne figurent pas dans les déclarations d'impôt. D'autre part, les profits qu'une société affecte à l'extension de son outillage ne sont pas distribués aux particuliers, bien qu'ils soient inclus dans le revenu national.

Le bulletin insiste, en conclusion, sur la vertu de l'épargne et propose que dans l'établissement du budget familial, on mette de côté d'abord un certain montant et qu'on vive du reste.

Mais tout le monde reconnaît que l'embauchage intégral, à l'exclusion du chômage saisonnier ou temporaire, ne se maintiendra que si les industries sont prospères, et celles-ci ne fonctionneront à plein que si le pouvoir d'achat de la population suffit pour absorber la production.

Il importe donc de maintenir le niveau du revenu national, de favoriser même son expansion devant l'accroissement de la main-d'oeuvre résultant de l'augmentation de la population, sans parler de l'immigration.

Paroles énergiques de Victor Barbeau:

Pour être de bons canadiens tout court, soyons d'abord de bons canadiens français!

La nationalité, ça ne se dilue pas comme certains veulent le faire. Et nous serons de bons Canadiens en autant que nous serons de bons, d'authentiques Canadiens français, a affirmé M. Victor Barbeau, de l'Académie canadienne-française, dans une causerie prononcée devant le club St-Laurent Kiwanis.

M. Barbeau a voulu en quelques mots définir ce que devrait être le patriotisme du Canadien français, commenter l'attitude (inadmissible selon lui) de ceux qui veulent se détacher du passé et expliquer pourquoi nous n'avons

pas à nous excuser d'être et de s'affirmer Canadiens français en terre canadienne.

Nous aimons spontanément un pays, principalement pour ce qu'il représente, dont nombre de vertus qui ont illustré son passé, a dit le conférencier. Il a affirmé que le patriotisme doit s'appuyer sur le passé et non sur l'avenir et que si nous rompons avec ces liens passés, nous deviendrons des apatrides.

Nous aurions pu avoir un passé plus glorieux et nous aurions pu former des hommes plus transcendants, mais cela provient du fait que nous n'avons pas suivi notre

vocation et que nous nous sommes contentés de copier les autres nations avec le résultat que nous restons une imitation des autres. Nous avons fait un usage mesquin et malheureux du passé.

Il a déploré le fait que les journalistes et les commentateurs de la radio et de la télévision française (des "bonimentateurs" plutôt que des commentateurs) mettent en doute le fait que, culturellement, le Québec est notre patrie. On ne veut pas restreindre à la province de Québec: on veut tout juger à l'échelle du monde, a dit le conférencier.

Industrie

Pour sauver nos textiles, on ne voit que l'automatisation

Mais que deviendront nos ouvriers?

Deux dirigeants de la compagnie Dominion Textile, ont déclaré au cours de l'assemblée annuelle, que la survie de la compagnie tient principalement à des usines et machines modernes.

Le président, M. G. B. Gordon, dit aux actionnaires que "nous devons, en tout premier lieu, obtenir des profits plus considérables de nos opérations afin d'avoir les capitaux dont nous avons besoin pour tenir nos usines modernes et efficaces et récompenser nos actionnaires de leur patience et de leur foi en la compagnie".

M. F. R. Daniels, vice-président et administrateur délégué déclara que l'administration est convaincue de la nécessité de dépenser d'importantes sommes d'argent pour la machinerie la plus moderne à mesure qu'elle devient disponible. "A notre avis, toute autre manière d'agir pourrait empêcher votre compagnie de demeurer dans le domaine du textile; c'est là notre seul espoir de survie".

M. Daniels fit remarquer que, depuis cinq ans, on a dépensé plus de \$27,000,000 pour la machinerie et les bâtisses; il prévoit des dépenses du même ordre durant les cinq prochaines années. L'abaissement du coût de revient grâce à la modernisation des usines

"nous a aidés à contenir jusqu'à un certain point l'invasion du marché canadien par les marchandises de fabrication étrangère", dit-il.

M. Daniels ajouta: "Nous sommes conscients, et avec inquiétude, du climat politique au Canada à l'égard de l'industrie manufacturière secondaire en général et de l'industrie textile en particulier. Le Canada d'aujourd'hui, contrairement à tous les autres pays manufacturiers de textiles, offre peu d'encouragement à la subsistance, encore moins à l'épanouissement."

M. Daniels espère que les progrès technologiques, si on en tire profit, "vont tendre, en réduisant notre coût de fabrication, à amoindrir le grand écart actuel entre le prix de notre main-d'oeuvre et celle d'autres pays; ainsi, nous serons moins à la merci des importations étrangères."

"Les dix prochaines années seront difficiles et révélatrices," dit M. Daniels, mais la politique actuelle de tenir les usines à l'état moderne devrait aider. "Si Ottawa comprend vraiment nos problèmes et reconnaît la nécessité au Canada d'une industrie manufacturière sagement établie, nous croyons que votre compagnie peut réaliser les profits qui lui sont tellement indispensables."

Naissance d'une nouvelle industrie

Peuplier du Saguenay, expédié outre-mer.

PORT ALFRED, Qué. — Une cargaison de 100,000 pieds de bois de peuplier vient d'être expédiée à Liverpool, en Grande-Bretagne, et l'on espère ici que cet envoi marquera la naissance d'une véritable industrie.

Le bois, coupé dans les forêts environnant ce port du Saguenay, servira à la fabrication d'allumettes et de contre-plaqué.

La coupe a été effectuée par la compagnie Yvan C. Stairs Limited, de Bathurst, N.-B., sur des lots boisés appartenant à plusieurs grandes compagnies forestières. Le bois de peuplier, à cause de sa fibre courte, n'est pas beaucoup utilisé dans l'industrie des pâtes et papier.

M. Laurier Simard, représentant la compagnie de Bathurst, a révélé qu'une autre cargaison de peuplier partira à l'automne ajoutant qu'éventuellement la région du Saguenay sera peut-être en mesure d'exporter environ 1,000,000 de pieds de bois de peuplier par année.

A chacun ses responsabilités

"Lorsque les hommes d'affaires ou les gens en général prennent pour acquis qu'ils peuvent se tourner vers le gouvernement pour lui demander de résoudre toutes les difficultés, les bases de l'initiative et de la confiance en soi sont alors sapées."

Voilà ce qu'a déclaré dernièrement M. W. J. Sheridan, gérant général adjoint de la Chambre de commerce du Canada. D'après lui, les Canadiens paient environ un tiers de leurs revenus en taxes et sont eux-mêmes à blâmer de cet état de choses.

"Nous nous sommes soumis à une cession de responsabilités — et par conséquent de pouvoirs — de l'individu à l'Etat," a déclaré M. Sheridan, à l'occasion du congrès annuel de l'Association des manufacturiers canadiens de boîtes de carton.

"Le gouvernement prend de l'envergure d'année en année," a-t-il déclaré. "A mesure que le gouvernement grandit, il dépense

Le taux du change

Recul de la prime sur notre dollar bien vu des industriels

L'industrie se réjouit et le gouvernement est visiblement heureux de la baisse de la prime sur le dollar canadien.

L'industrie, particulièrement les papeteries, les mines, les hôtels et tous ceux qui sont intéressés dans le tourisme, ont applaudi à cette baisse et en même temps, ils ont commencé à calculer les économies qu'elle leur rapportera, ou dans le cas de l'industrie touristique, les profits que cela signifiera.

A Ottawa, le gouvernement a manifesté un contentement calme, mais a adopté une attitude d'attente, avant de faire une déclaration publique.

Cette tendance cadre bien avec la politique fiscale du gouvernement. Le gouvernement actuel et l'ancienne administration libérale cherchaient des moyens de faire baisser facilement la valeur du dollar, sans avoir recours au contrôle gouvernemental.

Millions économisés
Même si la valeur du dollar ne descend pas plus bas, cela voudra

se davantage et plus il dépense, plus nos taxes augmentent..."

M. Sheridan a ajouté que le pouvoir de l'individu dans l'économie et la politique ne doit pas être sous-estimé parce qu'il en résulte alors une trop grande dépendance envers le gouvernement.

"C'est ce qui s'est produit et c'est ce qui continuera de se produire si nous ne nous décidons pas à modifier notre attitude au sujet du rôle du gouvernement."

tout de même dire une économie annuelle de \$2,500,000 pour l'industrie de la pâte et du papier qui estime perdre \$10,000,000 par année pour chaque un pour cent de prime.

M. D. W. Ambridge, président de l'Abitibi Power and Paper Limited, a dit que la prime du dollar a coûté \$4,000,000 l'an dernier à son entreprise.

Les producteurs de métaux bénéficient considérablement de cette baisse. Pour chaque baisse de un pour cent de la prime, c'est \$1,500,000 de revenus annuels additionnels pour les producteurs d'or. Chaque baisse signifie quelque \$10,000,000 de revenus annuels additionnels pour les producteurs d'autres minerais.

"La prime sur le dollar canadien, au cours des dernières années, a peut-être été le plus grand obstacle au tourisme américain au Canada", a dit M. Erwin Kreutswieser, assistant exécutif de l'Association canadienne du tourisme.

En plus de l'augmentation des revenus, la baisse de la prime du dollar signifiera moins d'embaras pour les propriétaires d'endroits de villégiature et pour les marchands qui ont une forte clientèle américaine.

Ils acceptaient l'argent américain au pair, subissant ainsi une perte, ou encore, ils expliquaient avec patience aux visiteurs américains, que leurs dollars américains, et tout récemment la monnaie américaine, n'avaient pas la même valeur au Canada.

Les agents d'assurance sont devenus professionnels

L'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec, en congrès, a élu hier M. Maurice Bernardin comme président. M. Oliver M. Retallack devient président du conseil et MM. Théo Laurin, J.-Marie Poitras, Jacques Bouchard ont été choisis comme vice-présidents, tandis que M. Maurice Gauthier a été nommé trésorier et M. J. C. D'Auteuil demeure secrétaire et directeur-gérant.

Incidemment, il a été payé un beau tribut d'hommage à ce dernier, au service de l'Association depuis 35 ans et responsable de la marche en avant de cette dernière, au point qu'aujourd'hui les agents et courtiers d'assurances de la province de Québec ont obtenu le statut professionnel. Le gouvernement approuvait tout dernièrement le bill no 68, octroyant à l'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec le pouvoir d'émettre des certificats à ses propres membres et de se constituer en véritable corps professionnel avec leur propre discipline.

Aucune autre législation provinciale par tout le Canada ne protège le public de cette façon en matière d'assurance car ces récents développements éliminent l'agent inexpérimenté et inapte. Le congrès a été couronné par le banquet traditionnel où M. W. Théo Laurin, vice-président nouvellement élu, adressa hier soir la parole en l'absence du nouveau président élu, M. Maurice Bernardin, malheureusement absent.

Pas si bêtes les canadiens!

Au Canada, une femme mariée sur cinq est pourvue d'un emploi, soit à temps complet; soit à temps partiel. Ce nombre assez important amena une enquête "Gallup"; on posa les deux questions suivantes à des adultes de toute condition et de toute province: "Croyez-vous que les femmes mariées doivent accepter un emploi à l'extérieur, à leur gré? Ou se consacrer entièrement au foyer?" On en arriva à cette conclusion:

	Hommes	Femmes	Opinion générale
Pour l'emploi	58%	72%	65%
Contre l'emploi	37%	23%	30%
Sans réponse	5%	5%	5%
	100%	100%	100%

A la suite de cette enquête, l'Institut canadien de l'Opinion repose la question, mais, cette fois, en la rapportant spécialement à la mère d'enfants en bas-âge. Tout le monde semble d'accord contre le travail à l'extérieur:

	Hommes	Femmes	Opinion générale
Pour l'emploi	4%	5%	5%
Contre l'emploi	94%	92%	93%
Sans réponse	2%	3%	2%
	100%	100%	100%

Donc, sur 100 Canadiens consultés, 93 répondent que "la mère d'enfants en bas âge doit leur consacrer tout son travail". Les chiffres parlent par eux-mêmes. Voilà qui est concluant.

208,836 membres

La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec est plus puissante que jamais dans toute son histoire. Ses effectifs s'établissent maintenant à 208,836 membres actifs répartis dans 816 sections. C'est une augmentation de 19,558 membres et de 75 sections en comparaison avec 1959-60. Les dirigeants de notre société nationale manifestent leur plus grande satisfaction juisqu'au congrès de Québec, en 1958, on entrevoyait ce nombre pour 1963 seulement.

Nos félicitations! (Le Soleil)

245, rue du Pont

Tél.: LA 4-5257

LA CIE F. X. DROLET QUÉBEC

Fondée en 1875

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier de mécanique générale
Forge — Modelage
Soudure
Fonderie: acier, fonte, cuivre, aluminium

Ascenseurs de tous genres
Matériaux d'aqueduc
Bornes-fontaines
Treuils (Winches)
Guindeaux



Il y a encore quelques grands terrains boisés de libres

pour les fins d'une construction prochaine et cela à proximité

de la COTE ROSS dans la CITE de Ste-FOY

Ces terrains disponibles sont prêts à bâtir

De plus, ils sont situés sur le plus beau site qui soit...

QUEBEC LAND & REALTY CO.

Tél., le jour: LA 5-9602
le soir: LA 7-4352

EDIFICE QUEBEC POWER
Québec, P.Q.

Finance...

C'est la Banque du Canada qui exerce le contrôle de l'argent

"Lorsque les fonds disponibles sont limités et qu'ils sont l'objet d'une grande demande, aucun autre système ne pourrait en effectuer une plus juste et plus équitable répartition que le système de banques à charte de la Banque du Canada", a déclaré ces jours-ci, M. H.W. Thomson, président de l'Association des Banquiers Canadiens.

Prenant la parole à la réunion annuelle de l'Association à Seignior Club, M. H.W. Thomson a fait observer qu'il y a peu de Canadiens bien pensants qui tiennent les banques à charte responsables de la "rareté de l'argent". La plupart des gens savent, croit-il, que la Banque du Canada contrôle la circulation monétaire, laquelle détermine la mesure dans laquelle les banques peuvent prêter, et plusieurs savent aussi que la masse monétaire a été maintenue à un niveau plus ou moins fixe depuis l'automne de 1958.

"Etant donné, a ajouté M. Thomson, les énormes difficultés d'ordre administratif que présente la répartition juste et équitable d'une somme de crédit limitée entre un nombre considérable de demandes, nous croyons qu'aucun autre organisme ne pourrait résoudre ces difficultés aussi efficacement que notre système de banques à succursales. Nous croyons aussi qu'aucun autre système ne pourrait effectuer une plus judicieuse répartition entre les diverses régions concurrentes du pays".

Le nombre des prêts dans les registres des banques à charte, a-t-il dit, est l'équivalent d'un prêt à une famille sur quatre. Plus du quart de la somme de ces prêts est sous la forme d'avances à des particuliers et à des cultivateurs, et ces avances représentent 86 pour cent du nombre total des prêts bancaires au Canada.

Nos banques favorisent de plus en plus les petits clients

J'espère, a dit M. Thomson, que la plupart des gens ont maintenant l'impression que les banques traitent avec équité l'emprunteur de faible ou de moyenne importance. C'est le propre intérêt des banques, toute autre considération mise à part, de voir à ce qu'il en soit ainsi, parce que le petit client d'aujourd'hui sera demain un gros client.

Plusieurs banques, a-t-il ajouté, "ont d'ailleurs conscience des dangers auxquels elles s'exposeraient en usant du crédit à de gros clients dont les emprunts servent à faire des avances à un nombre sans cesse croissant de petits sous-entrepreneurs et fournisseurs".

M. Thomson a signalé que, s'il y eut peu de changement dans la masse monétaire depuis une vingtaine de mois, le volume des affaires n'a pas augmenté de moins de 10 pour cent. La seule explication possible, c'est que "la masse monétaire a été utilisée plus fréquemment ou, pour employer le langage de l'économiste, la vitesse du "roulement" s'est accrue".

"Dans quelle mesure serait-il encore possible de faire prendre de l'extension à l'économie avec une masse monétaire fixe sans trop faire grincer le mécanisme? C'est là l'une des grandes questions dont nous ignorons la réponse", a-t-il dit.

M. Thomson a fait remarquer que la baisse des taux d'intérêt à court terme amènera peut-être une augmentation de la demande de prêts, mais que cela n'indique pas nécessairement qu'il se produira un changement sensible dans les disponibilités affectables au crédit.

Seule la Banque du Canada peut augmenter la masse monétaire

"Bien que des ressources supplémentaires puissent être affectées à des prêts, les banques à charte ne sauraient consentir que le total des prêts remonte au niveau embarrassant qu'il avait atteint l'été dernier et, à plus forte raison, à un niveau encore plus élevé, a déclaré M. Thomson. Nous ne disposerons des ressources qui nous permettraient de le faire que le jour où la Banque du Canada jugera à propos d'augmenter la masse monétaire".

M. Thomson a recommandé que chacun fasse preuve d'une perpétuelle vigilance devant la menace d'inflation.

Il a fait observer que l'augmentation continue des dépenses fédérales est "l'un des puissants facteurs d'inflation qui ont une action de longue durée sur notre système financier". Le léger excédent que présentera le budget de l'exercice 1960-61 est une nouvelle rassurante, concéda M. Thomson; mais, ajouta-t-il, "je regrette, et je présume que la plupart des Canadiens regrettent aussi que le rétablissement de l'équilibre tienne, non pas à la diminution des dépenses, mais simplement à l'augmentation des recettes".

"Bien que le contrôle fiscal du cycle économique soit censé accroître les dépenses du gouvernement en période de dépression et les réduire en période d'expansion, at-il fait observer, il semble que nous ne voyons jamais que des augmentations, de moindres augmentations peut-être, mais des augmentations quand même".

(M.C. Le Devoir)

Perspectives

L'enthousiasme et l'optimisme ne gagnent guère les observateurs. F.E. Morris, du service des recherches, Investment Bankers Association, E.U., voit dans l'activité économique actuelle, "des indices évidents d'une récession imminente". Des économistes, comme ceux du service des recherches de la Chambre de Commerce des E.U. "notent des faiblesses, mais prétendent que les affaires prendront lentement plus d'ampleur au cours de l'année".

Faut-il se rallier à l'opinion de ceux qui veulent que l'activité économique des Etats-Unis soit le baromètre de la nôtre? Dalton

Robinson dit: "il est vrai, admettons-le, que l'économie canadienne n'attrape plus le rhume chaque fois que les E.U. éternuent". Il s'appuie sur le fait que ceux-ci dépendent trop de matières premières canadiennes. En effet, Collier, Norris & Quinlin signalent que "le premier trimestre de 1958 a marqué le fond de la pire récession subie par les E.U. depuis la seconde guerre mondiale; durant ce même trimestre, nos exportations ont baissé de 1.1 p.c. seulement et de 1.2 p.c. pour l'année en question". Nos exportations actuelles aux E.U. représentent 15 p.c. de toute notre production nationale brute, de 20 p.c. qu'elles représentaient en 1946-48 et de 23 p.c. en 1926-28. Tout de même, si l'économie canadienne n'est pas le

reflet formel de l'économie américaine, il faut admettre que les aspects de cette dernière déteignent fortement sur la nôtre.

L'Office national de la statistique vient de publier ses estimés relatifs à la marche des affaires durant le premier trimestre de 1960. Dans ses commentaires, le Financial Post remarque que même si la production nationale s'est haussée de 5 p.c. comparativement aux données de la même période l'an dernier; ce taux ne signifie qu'une avance de 1 p.c. sur le trimestre précédent. C'est donc l'avance la plus faible depuis deux ans. Le F.P. se demande si nous ne sommes pas arrêtés sur un plateau... On note particulièrement des déclin en ce qui concerne les opérations forestières et la construction domiciliaire. De son côté, le Financial Times passe en revue plusieurs secteurs de l'activité économique de la province de Québec et conclut que l'activité a pris de la vigueur durant le mois de mai.

En dépit de l'accroissement de son revenu, le consommateur canadien semble exercer un excellent contrôle sur ses désirs, car l'activité commerciale n'a pas encore atteint l'ampleur désirée. Il est évident que les domaines de la production manquent de vie et il n'est pas moins alarmant de constater que les progrès de l'emploi sont moins rapides que ceux du nombre des travailleurs. Ici, le commentateur du F.P. avance que les experts devront changer leur point de vue lorsqu'ils analyseront les activités économiques: les tendances économiques attireront plutôt leur attention sur les problèmes des industries servant les besoins domestiques et sur les moyens d'augmenter le pouvoir d'achat du consommateur. Si ces tendances sont réellement le signe avant-coureur d'un ralentissement économique, il deviendra nécessaire de prévoir les réactions du consommateur qui, en somme, détermineront les grands traits de l'économie canadienne.

Un administrateur-conseil de Toronto, W. Allen Beckett, opine d'autre part, que nous sommes aux faîtes de l'expansion: "pour toute fin pratique, dit-il, les affaires ont touché leur sommet au Canada. Des influences saisonnières peuvent paraître fortes pour le moment, mais les forces sous-jacentes d'expansion montrent de la fatigue".

On compte plutôt sur les dépenses de capital pour le maintien du niveau actuel de l'économie. On ne s'attend pas à ce que le crédit bancaire devienne un facteur d'expansion de l'activité économique. Les prêts en cours consentis par les banques affichent, aux derniers rapports, un total inférieur à celui de janvier.

Depuis la fin de la dernière récession, l'industrie du papier a marqué des progrès qui devinrent un des meilleurs indices de l'expansion des affaires. Pour le moment, cette industrie semble faiblir quelque peu; les commandes sont inférieures au total de celles de la même période, l'an dernier, ce qui est dû, paraît-il, à des accumulations d'inventaires.

Quant au marché canadien des actions, on ne prévoit pas de montée tant que celui des E.U. n'aura pas battu la marche. Certains experts estiment que cela devrait se produire bientôt, vu que nous avons un bon nombre d'actions canadiennes bien établies marquées à 10 ou 12 fois leurs revenus. Dans l'interval, notre bourse reste terne. L'intérêt des acheteurs l'est aussi...

On estime à \$175 millions, la somme de capital étranger investi au Canada depuis le début de l'année, ce qui fait plus que doubler les \$80 millions investis au Canada par des intérêts étrangers au cours de la même période l'an dernier. Les deux tiers de ce mouvement de capitaux envahit surtout les industries du pétrole, du gaz naturel et des mines.

Le crédit aux petites entreprises exige des demandes bien formulées

Le congrès annuel de l'Institut des comptables agréés du Québec a été marqué par un colloque qui, sous la présidence de M. C. N. Knowles, C.A., portait sur le financement à court terme. M. C. V. Hutchison, directeur de la division de Montréal de la Banque de Nouvelle-Ecosse, a exposé le point de vue des banques à charte. Il arrive, a-t-il dit, que des occasions très propices de stimuler de petites entreprises soient perdues parce que les propriétaires ne savent pas soumettre à leurs banquiers une demande acceptable.

"L'un des rôles primordiaux des banques à charte, a-t-il dit, est de procurer aux entreprises les fonds nécessaires pour faciliter un roulement régulier d'actifs disponibles. Le financement offert par les banques intervient ordinairement à toutes les étapes d'une entreprise, depuis les matières premières jusqu'aux produits finis, sans omettre les comptes à recevoir." Dans l'intérêt de tous les intéressés, M. Hutchison a proposé que les comptables agréés et les banquiers se réunissent, au moins une fois l'an, afin d'étudier les besoins de leurs clients.

Émissions récentes et commentaires

EMISSIONS

Chibougamau, Abitibi-Est, \$150,000 à 6%; Nesbitt, Thomson & Co. et la Maison Bienvenu Ltée.
 Saint-Lambert, \$225,000 à 5 3/4 - 6%; Nesbitt, Thomson & Co. et W. C. Pitfield & Co...
 Saint-Césaire, \$133,000 à 5 1/2 - 5 3/4%; Déjardins, Couture Inc. et Banque Provinciale du Canada.
 Saint-Vincent-de-Paul, \$340,000 à 5 1/2 - 6%; Banque Provinciale du Canada, Gaston Laurent Inc., McNeil, Mantha, Inc., La Corporation de Prêts de Québec, Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée, J. E. Laflamme Ltée et Grenier, Ruel & Cie Inc.
 Charlesbourg, \$464,000 à 5 1/2 - 6%; Clément, Guimont, Inc., Gairdner, Son & Co., Ltd., J.-T. Gendron Inc., Lagueux & Désrochers, Ltée Dawson, Hannaford, Ltd., et Jacques Légaré & Cie, Ltée.

Laval-des-Rapides, \$602,500 à 6%; Banque Provinciale du Canada, Crédit-Québec, Inc., Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée, Morgan, Ostiguy & Hudon, Ltée Gaston Laurent, Inc., et Florido Matteau & Fils.
 Richelieu, \$70,000 à 5 1/2 - 6%; Morgan, Ostiguy & Hudon, Ltée.
 Sainte-Agathe-des-Monts, \$136,000 à 5 1/2 - 6%; Société de placements, Inc., et Veillet, Langlois & Courtemanche, Inc.
 Sainte-Thérèse, \$375,000 à 5 1/2 et 6%; Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée.

Courville, \$40,000 à 6%; Caisse Populaire de Saint-Louis-de-Courville.
 Mistassini, \$90,000 à 6%; Oscar Dubé & Cie, Inc., Corporation de Prêts de Québec, Garneau, Boulanger, Ltée, Grenier, Ruel & Cie, Inc., et J.-E. Laflamme, Ltée.

Parioise de Saint-Roch (à Montréal), \$250,000 à 6%; René T. Leclerc, Inc., et Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.

Commission Scolaire de Sainte-Foy, \$1,300,000 à 5 1/2 - 6%; Banque Provinciale du Canada, Jacques Légaré & Cie, Ltée, Florido Matteau & Fils, Crédit Anglo-Français, Ltée, Durocher, Rodrigue & Cie, Ltée, Placements Kennebec, Inc., Crédit Québec, Inc., et Bélanger, Inc.

Hôpital de Sainte-Agathe, \$200,000 à 6%; Crédit Interprovincial Ltée.

Corporation de Valeurs Trans-Canada, \$14,041,080.89 à 6 1/2%; Crédit Interprovincial, Ltée.

COMMENTAIRES

Notre marché des obligations est beaucoup plus achalandé cette année qu'en 1959. Selon une compilation de Wood, Gundy & Co., le total des émissions lancées sur notre marché au cours du mois de mai par les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que par les

municipalités et les corporations, s'éleva à \$254,617,287, ce qui porte le total, pour les cinq premiers mois de l'année, à 1,532,962,978 à rapprocher de \$677,472,739 durant la même période, l'an dernier.

Dans son bulletin de juin, Casgrain & Cie, Ltée vient d'aviser sa clientèle que le taux d'intérêt, et par conséquent les rendements, affichaient une tendance vers la baisse. Elle suggère donc l'achat de titres portant des coupons à 6% et donnant des rendements variant de 6 à 6 3/4%. Or, les dernières obligations du gouvernement du Canada sont à 4 1/4%; des obligations de cités portent des coupons à 5 1/2%. Ceci démontre que la maison Casgrain & Cie, Ltée avait raison et que le coupon de 6% auquel nous sommes habitués depuis un an sera remplacé par un coupon de 5 1/2% ou peut-être moindre dans un avenir rapproché.

L'apport de capitaux par les Canadiens est un facteur essentiel pour notre croissance économique, disait récemment le président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne. "Il importe qu'on affronte bien la situation dit-il, et qu'on réalise la nécessité de financer dès maintenant tout nouveau projet par nous-mêmes, en autant que faire se peut. Il importe que les Canadiens économisent davantage, car l'apport de capitaux par eux est un facteur essentiel pour notre croissance économique".

La maison Greenshield Inc., dans son dernier bulletin, rapporte que la création de valeurs convertibles par Ottawa rend plus difficile l'évaluation du marché. Etudiant le rendement de ces valeurs, le bulletin avance même que "les résultats, conjugués à la baisse des prix qui a suivi, montrent que cette forme de financement est dangereuse à la fois pour l'acheteur et pour les intérêts à long terme de l'emprunteur".

Fonds Mixte Radisson R-1; dividende no 5

Le Conseil d'administration des Fonds Radisson Inc. annonce le paiement du dividende no 5 aux détenteurs d'unités de participation au fonds mixte Radisson R-1 inscrits au 31 mai 1960.

Le dividende, payé le 15 juin, était de .09 cts l'unité; il était payable en argent ou en nouvelles unités, selon les instructions données par chaque souscripteur. Le dividende annuel du fonds mixte est versé en deux tranches annuelles, le 15 juin et le 15 décembre.



LOUEZ

Calculateurs, Machines à additionner, Machines à écrire avec grand chariot

Inventaires - Statistiques
 Extensions - Verification

Trois mois de location alloués sur l'achat

CANADA DACTYLOGRAPHE INC.

Distributeurs autorisés des produits OLIVETTI depuis 1952

44, St-Jacques O - Montréal - VI. 4-3491



Digeste de l'information commerciale, industrielle et financière ; au service de l'économie canadienne-française depuis 1928.

Publié par les PUBLICATIONS "LES AFFAIRES" Inc., 1182, boul. Saint-Laurent, Montréal 18 — Tél. : UN. 6-7761

Imprimé à l'Imprimerie Yamaska, 435, Mondor, Saint-Hyacinthe

126

Directeur-gérant : Séraphin Vachon; administrateur : H. Antonio Bertrand; secrétaire de rédaction : Paule Vachon; chef de tirage : Lionel Dallaire; représentant : Georges Rainville.

Abonnement : 6 mois, \$4.00 ; 1 an, \$7.50 ; 3 ans, \$15.00

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

Selon Hugh MacLennan

Le français est indispensable à tout Canadien

Aucun écrivain canadien contemporain ne s'est mieux distingué dans son domaine que le Montréalais Hugh MacLennan. Depuis 1941, ses cinq romans et deux volumes d'essais lui ont mérité cinq fois la médaille du Gouverneur général et le prix du roman 1959. MacLennan publiera cette année un troisième recueil d'essais. Collaborateur assidu d'importantes revues canadiennes et américaines, il a gagné la médaille d'or Lorne Pierce pour "succès dans le roman et la critique".

MacLennan a habité les Maritimes et été boursier Rhodes. Enseignant à Montréal depuis plusieurs années, il est maintenant professeur adjoint d'anglais à McGill. Sa connaissance profonde du Canada français, qu'il affectionne, lui a inspiré des réflexions stimulantes sur le bilinguisme.

Nous les reproduisons au texte de "la Revue Imperial Oil" de juin. Cela ne peut qu'aider les nôtres à se rendre compte du nouvel esprit qui se répand au Canada.



En écrivant sur le bilinguisme au Canada, je réponds au sens exact du vieux proverbe touchant les gens qui vivent dans des maisons de verre. Je ne puis m'élever contre l'ignorance du français de mes compatriotes de langue anglaise quand moi-même je ne le parle pas couramment et que je ne le comprends que difficilement. Je le lis convenablement, mais c'est une autre question. Dans un pays comme le nôtre, je devrais être capable de parler le français aussi bien que l'anglais. Cette inaptitude m'est un sujet de honte constante et j'avoue qu'elle est la plus grave déficience culturelle de toute ma vie.

Il me faudrait consacrer au moins six mois, sinon un an, à parer à cet inconvénient. Je devrais vivre dans une famille française et restreindre mes réflexions aux seules conceptions que je pourrais exprimer dans une langue que je ne maîtrise pas. A mon âge — j'ai 53 ans — je ne puis disposer d'un an, même de six mois, ni me permettre cette diversion sur le plan intellectuel.

Ceux qui abandonnent leurs études trop tôt se condamnent d'abord à rester de petits employés gagnants de petits salaires et n'ayant pas les aptitudes nécessaires pour améliorer leur sort. Quand on a seize ou dix-sept ans, quand on obtient un emploi modeste et qu'on touche son premier salaire, on trouve la vie belle et l'on se croit prospère. Un petit salaire, quand on n'a pas de responsabilité, quand on vit avec les siens et quand on apporte sa contribution au budget familial, cela semble beau.

Mais on ne songe pas, à cet âge, que les chances seront toujours minces de gagner davantage et que ce ne sera plus assez lorsqu'on sera livré à soi-même, qu'on voudra fonder ou qu'on aura fondé un foyer et qu'on aura des responsabilités plus lourdes sans posséder les moyens d'y faire face. Ce qui rend la chose plus triste, c'est que c'est toujours cette catégorie de travailleurs sans formations intellectuelles, professionnelles ou techniques qui est frappée la première et le plus durement lorsque surgit le chômage.

Ainsi de meure l'obstacle qui m'empêche d'atteindre le niveau de mes amis de langue française. Etant Montréalais, ceux-ci parlent l'anglais aussi bien que moi, de sorte qu'il nous serait mutuellement fastidieux de converser en français.

Je ne puis non plus participer avec aisance aux réunions en majorité canadiennes. Certes, il est inconvenant qu'un individu ne parlant que l'anglais exige d'une douzaine de personnes de s'entretenir dans une langue qui n'est pas la leur. Je le répète, mon ignorance de la langue aînée du Canada est une faiblesse personnelle, car le français est l'instrument le plus précis du langage que le monde ait connu depuis que le grec ancien est tombé en désuétude.

Si je m'étends sur mon cas, c'est qu'il est le prototype de celui d'un grand nombre de Canadiens d'expression anglaise. A peine trois pour cent d'entre eux, nés en dehors de la province de Québec, sont bilingues. D'ailleurs, je ne serais pas surpris que plusieurs aient un ascendant de langue française ou qu'ils aient vécu leur jeunesse dans un milieu canadien. Certes, ils n'auraient pas pu devenir bilingues en fréquentant les écoles publiques de langue anglaise. Sur notre sol, plus de neuf fois sur dix, le bilingue est soit un immigrant, soit un Canadien qui parle l'anglais.

Cette situation provient de diverses causes et, une fois de plus, mon propre cas en offre l'illustration. J'ai grandi à Halifax, ville où l'on ne parle pas le français. A l'école, l'enseignement du français ne commençait qu'à la neuvième année. Encore était-il insuffisant et trop tardif pour être bienfaisant. Excluant la conversation, l'enseignement était dispensé par des professeurs qui, je me doute bien, auraient péniblement commandé un menu dans un restaurant de Paris.

Après avoir pioché, pendant deux ans, l'étude de la grammaire d'une langue vivante, enseignée comme si elle était morte, j'ai abandonné le français pour le grec. Je ne pouvais mener de front l'étude des deux dans le même programme et, de toute façon, ma décision était sage. Le mode d'enseignement du temps, en Nouvelle-Ecosse, me permettait d'approfondir le grec mais non d'apprendre à parler français.

J'ai toujours souhaité apprendre le français avec des gens de langue française, mais en vain. Etudiant en Europe, mes travaux de recherche me commandaient l'étude de l'allemand. Cette exigence m'a empêché d'apprendre le français dans une famille.

Par la suite, je suis venu habiter Montréal, où la situation est singulière. Il ne semble pas impérieux, à Montréal, d'apprendre le français pour communiquer : les Canadiens de Montréal parlent tous l'anglais, du moins au magasin ou dans l'autobus. En outre, je n'ai eu aucune occasion d'apprendre à maîtriser la langue. A cette époque, l'exercice simultané de deux professions m'absorbait parfois jour et nuit.

Les années se sont écoulées et, comme j'approchais de l'âge mûr, je n'ai pu mieux faire que de con-

sacrer quelques loisirs à l'étude de la grammaire française et, pendant quelques années, pratiquer deux fois par semaine la conversation, sous la direction d'un professeur. Cela n'était pas suffisant. J'ai appris à lire le français assez couramment et à le parler tant bien que mal. Je ne voudrais pas prétendre qu'il soit impossible d'apprendre le français à l'âge mûr. Cela serait fort utile si plus d'entre nous tentions de le faire. Mais nous nous laissons d'ordinaire rebuffer par deux difficultés.

A l'âge adulte, la plupart des hommes sont trop pris par leur profession ou leurs affaires pour trouver le temps voulu. Deux membres de deux cabinets fédéraux différents m'ont confié à regret que leur journée de travail de seize heures ne leur permettait vraiment pas d'apprendre le français, bien que ce fût là la première connaissance qu'ils eussent voulu acquérir.

Il existe également cette difficulté que l'homme mûr apprend moins aisément une langue étrangère, particulièrement le français.

Peu de Canadiens semblent se rendre compte du bien-fondé de cette opinion. La difficulté du français repose sur sa perfection, en comparaison avec l'anglais. L'orthographe de l'anglais est extrêmement compliquée pour l'étranger car elle a été arrêtée avant la prononciation. Mais la grammaire anglaise est beaucoup plus facile que la grammaire française et les normes de l'anglais parlé en Amérique du Nord sont si peu élevées que celui de l'homme moyen peut presque être qualifié de sabin.

Nous, Nord-américains de langue anglaise, tolérons les constructions débrillées, le jargon, l'imprécision générale d'expression et une absence de style, qui rendent plusieurs d'entre nous profondément lourds pour l'étranger qui a appris l'anglais comme langue seconde.

Ce n'est pas le cas du français qui ne semble pas admettre de vocabulaire de base comme l'anglais et l'allemand. En allemand et en anglais, on peut se débrouiller avec un vocabulaire très restreint, mais en français, il faut en savoir bien davantage pour parler convenablement. C'est pourquoi un adulte éprouve une difficulté exceptionnelle à apprendre le français.

Enfin, le français est plus difficile à saisir que l'anglais ou l'allemand, à cause des liaisons et de l'extrême rapidité avec laquelle le Français exprime un groupe de pronoms personnels. Lorsque j'étais le seul membre de langue anglaise du premier Conseil des Arts de Montréal, je me souviens de la lecture d'un procès-verbal par un collègue canadien. J'en suivais le texte et je me suis rendu compte qu'il parlait aussi rapidement que l'oeil pouvait lire.

Pour ces raisons, j'ai l'impression que le réel bilinguisme au Canada ne se réalisera pas facilement. Mais nous pouvons certainement progresser. La question est tellement reliée à notre existence nationale que nous devons envisager les moyens les plus radicaux d'améliorer la situation.

Ce dernier point — que le bilinguisme est essentiel à notre existence nationale — n'est pas évident en soi, comme le savent ceux qui ont suivi les tentatives des conseils pédagogiques d'inscrire la conversation française au programme scolaire d'une province anglaise. Récemment, en Ontario, où on a fait une tentative du genre, on s'est écrié : "à quoi sert le français à qui ne vit pas au Québec ?"

Eh bien ! il a une double utilité. D'une part, l'étude d'une langue comme le français est précieuse par elle-même car elle apporte à l'étudiant d'expression anglaise un concours exceptionnel dans la maîtrise de sa propre langue. D'autre part, une plus grande pénétration du bilinguisme pourrait bien être le seul moyen d'éviter l'absorption par les Etats-Unis.

SUITE EN PAGE CINQ

Ottawa doit moderniser la structure tarifaire du pays

Rares sont les industries non désireuses d'obtenir une protection tarifaire plus considérable. Aux prises avec la concurrence suscitée par les importations, elles voient celles-ci s'accroître sans cesse et leur marché domestique diminuer.

La situation se détériore au point que pour nombre d'industries, il faudrait une révision générale de la structure tarifaire canadienne. Celle-ci est démodée et ne répond plus aux exigences de l'industrie du pays.

C'est en particulier le cas des tarifs sur les produits chimiques. On peut se faire une idée de l'importance de les majorer, si l'on sait que la moitié des importations au montant de \$274 millions en 1958 sont entrées sans douane au Canada.

La classification tarifaire actuelle est d'ailleurs basée sur un tarif rédigé en 1906 et, depuis lors, elle s'est pratiquée à la bonne franquette. Les anomalies, les inconsistances et les termes archaïques sont nombreux.

Ce qui importe, c'est une nouvelle rédaction des tarifs basés sur la nomenclature de Bruxelles, une classification standard proposée en 1955 par le Conseil coopératif international des douanes.

On ne peut en effet, laisser ces entreprises dans une telle situation. Il faut augmenter les tarifs concernant non seulement les produits chimiques synthétiques organiques, mais les plastiques et plusieurs autres produits analogues. Des millions sont investis dans ces industries dont le développement est essentiel au progrès du pays.

Avec un traitement tarifaire plus équitable, par exemple, il eut été possible de fabriquer pour \$100 millions de produits chimiques additionnels, en 1958 et bien davantage l'an dernier.

Il y a deux ans, la production de 600 sociétés, comptant 800 usines, et dans lesquelles sont investis \$900 millions et travaillant 39,200 employés, fut de \$903,700,000. Les importations furent de \$274 millions et nos exportations de \$138,000,000.

Ce sont là des chiffres dont il importe de tenir compte. Le Canada se doit d'aider son industrie et de cesser de protéger l'économie étrangère en laissant envahir son vaste marché.

« La Voix de l'Est », Granby

FIN D'ANNÉE...

La fin prochaine de l'année scolaire ramène chez beaucoup de jeunes, chez trop d'entre eux, la tentation de se trouver un emploi pour la durée des vacances, puis de garder cet emploi, au lieu de retourner à l'école, à l'automne. C'est le moment d'insister plus que jamais, non seulement auprès des jeunes eux-mêmes, mais aussi auprès de tous ceux qui peuvent et doivent les conseiller : parents, éducateurs, sociétés nationales, associations de jeunesse, membres du clergé, pour faire comprendre au plus grand nombre possible la nécessité de plus en plus impérieuse de poursuivre des études aussi longtemps que faire se peut.

Il y a pour cela des raisons multiples qui devraient s'imposer à tous avec évidence et qu'il ne faut cesser de rappeler. Ces raisons valent pour tout le monde, mais elles s'imposent encore davantage à notre groupe ethnique étant donné les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

Plusieurs de ces raisons sont énumérées dans un appel que lance à la population le ministre fédéral du Travail, l'Hon. Michael Starr. A ces raisons de portée générale s'en ajoutent d'autres que le ministre n'a pas mentionnées, sans doute parce qu'il n'a pas voulu entrer dans des considérations qui l'auraient entraîné à dissenter sur les causes du chômage au Canada en général et dans la province de Québec en particulier.

Rappelons, car cela reste d'actualité, ce que nous signalions ici à la même époque de l'année dernière. De beaucoup le plus grand nombre des chômeurs se compose d'hommes et de femmes, jeunes et moins jeunes, qui n'ont pas poussé leurs études au-delà de la septième ou huitième année du cours primaire, qui n'ont pas de métier et restent inaptes à se spécialiser dans des emplois exigeant des connaissances qu'ils n'ont pas.

A mesure que l'industrie se diversifie et s'automatise, il faut une main-d'oeuvre de plus en plus spécialisée. Et l'on ne peut atteindre le degré requis de spécialisation si l'on n'est pas parvenu au niveau d'instruction que cela suppose. C'est à cause de cela qu'on manque de spécialisés alors qu'il y a une masse de chômeurs qui restent sans travail parce qu'ils sont inaptes à occuper ces emplois. C'est peut-être là, malheureusement, l'une des raisons pour lesquelles la province de Québec a plus que sa part du nombre des chômeurs : on est trop pressé de quitter l'école.

Vous voulez réussir?

... Alors, tirez parti des forces qui sont en VOUS

chapitre quatrième

Comment on perd son temps et son argent

Il y avait un jour un petit barbier nerveux.

On l'appelait Le Barbier... mais il était à la fois barbier, orfèvre, mécanicien, inventeur et marchand.

Avec tout cela, il ne parvenait pas à vivre convenablement. Sa femme était bien grasse et loin d'être nerveuse; elle gaspillait tout ce qu'il gagnait et lui l'adorait quand même. Mais ceci ne nous regarde pas.

Ce petit barbier nerveux, lorsqu'il vous coupait les cheveux — eh! oui, il trouvait le temps de couper les cheveux malgré ses multiples occupations — il donnait un coup de ciseaux dans les cheveux et six ou sept coups... en l'air!

Quand il avait fini de tondre son homme — Oh! pas au sens financier du mot, cela va de soi — il vous demandait cinquante sous. C'était là le prix d'une demi-heure de travail. Il l'avait bien gagné de travail. Il l'avait bien gagné son cinquante sous, car il avait travaillé comme s'il avait tondus huit hommes du fait qu'il avait coupé des cheveux à la Don Quichotte pendant la plus grande partie du temps.

Ne rions pas du petit barbier nerveux. Nous sommes tous un peu comme lui. Pour chaque mouvement qui porte, qui soit vraiment efficace, nous faisons dix mouvements inutiles. Pour chaque dollar que nous dépensons intelligemment, nous en gaspillons dix. Pour chaque idée "payante" que nous trouvons, nous en essayons une quinzaine qui ne valent rien.

En outre, nous avons comme lui une tendance trop prononcée à disséminer nos efforts sur une foule d'occupations toutes moins lucratives les unes que les autres. Toutes les occupations sont rémunératrices à la condition que l'on porte à l'une d'entre elles son attention indivise.

Le temps, c'est de l'argent

On a dit, non sans raison, que le temps, c'est de l'argent.

L'argent est une puissance. Le temps aussi. C'est une puissance que Dieu a mis entre les mains de chaque homme pour qu'il en dispose à son gré. Mais c'est une puissance, une force, qui à l'instar de toutes les énergies, se dégrade et s'épuise. Chaque jour qui passe enlève quelque chose — exactement 24 heures — à la provision que la vie nous accorde. Et les heures s'envolent. Elles ne peuvent jamais être recommencées ni remplacées. Comme il est juste — et inquiétant — de dire que le temps est irrévocable, que les heures perdues ne se retrouvent jamais. C'est pour cela qu'il est si important d'employer cette force à quelque chose qui demeurera une fois que le "moment dont je parle sera déjà loin de nous".

Pour régulariser le débit du temps, nous disposons de ce qu'on pourrait appeler deux soupapes qui agissent sous le contrôle de la volonté. L'une oriente les heures vers l'égout — c'est la soupape des heures perdues. L'autre canalise le temps vers les choses utiles — c'est la soupape des heures bien employées.

Les heures bien employées sont des placements dans le temps. Elles passent comme les autres, mais elles laissent derrière elles quelque chose de valeur. Les heures perdues passent et ne reviennent jamais.

Qu'est-ce qui distingue les heures bien employées des heures perdues? Tout dépend évidemment du point de vue où l'on se place. Mais, chez les hommes d'affaires, bien

employer ses heures consiste surtout à faire compter chaque minute — sans hâte, sans tracas, sans contrainte d'aucune sorte. L'art de tirer de chaque heure 60 minutes de temps bien employé entoure celui qui le possède d'une auréole que lui en envie ses collègues. De sa personnalité se dégage une impression de compétence, de précision, d'activité que chaque homme d'affaires intelligent aspire à posséder, mais qu'il ne sait trop comment acquérir.

Le rendement personnel

La base du rendement personnel — de ce que les Anglais appellent personnel efficiency — repose, au point de vue de l'utilisation efficace du temps, sur une étude sérieuse d'un tableau de votre emploi du temps en vue d'y localiser les fruits.

A quoi employez-vous donc votre temps?

- A dormir.
A vous habiller et à faire votre toilette.
A manger.
A vous récréer.
A produire (travail ou étude).
A... tuer le temps.

Pour l'instant, nous nous bornons à considérer comment doit se faire une analyse de l'emploi de votre temps.

Notez, tout d'abord, qu'actuellement vous êtes loin de suivre un programme nettement tracé pour l'utilisation de votre temps. Pour vous, l'emploi du temps est une question d'à-peu-près; vous cédez à l'impulsion du moment; vous faites la première chose qui se présente; vous commencez une tâche sans vous tracer de plan et vous travaillez jusqu'à ce que toute la besogne soit terminée. Ce n'est pas là, à proprement parler, de l'efficacité. Car l'efficacité, d'après le Dictionnaire Bélisle, c'est un "principe de travail et de production qui consiste à accomplir le plus possible, dans le plus court temps possible, avec le moins d'effort possible, le mieux possible et le meilleur marché possible". C'est une définition à retenir.

Pourquoi ne songeriez-vous pas à modifier un peu votre manière actuelle de procéder pour introduire dans votre emploi du temps un peu de cette efficacité?

Songez que si vous vous croyez incapable de modifier vos habitudes actuelles, c'est que vous êtes un vieillard; votre cerveau est déjà cristallisé et vous ne sauriez aspirer aux sommets — quel que soit votre âge véritable. Songez aussi que toutes les épreuves humaines ont eu un jour l'occasion de leur vie et qu'ils l'ont laissée passer parce qu'ils ont remis à plus tard ce qu'ils auraient pu commencer sur-le-champ. Si donc vous aspirez à devenir quelqu'un dans le monde des affaires, il vous faudra abandonner les sentiers battus. Il vous faudra remporter sur vous-même des victoires auxquelles la masse des humains ne songe même pas parce que pour vaincre il faut combattre et que la masse a horreur du combat.

Pourquoi remettre à plus tard.

Et ces victoires, plus tôt vous les remporterez, plus tôt viendra pour vous le jour du succès.

Comme idéal, ayez donc toujours à l'esprit que :

Lorsque vous dormez, vous devez obtenir un repos complet;

Lorsque vous faites votre toilette, vous ne devez pas perdre une minute;

Lorsque vous mangez, vous devez goûter et assimiler vos aliments sans songer à autre chose;

Lorsque vous vous récréez, vous devez obtenir une détente complète de votre esprit et de vos nerfs;

Lorsque vous travaillez, vous devez chercher à obtenir, avec un minimum d'efforts, les meilleurs résultats en perdant le moins de temps possible;

Lorsque vous étudiez, vous devez, dans le sens le plus vaste, chercher les plus grands bénéfices en vous intéressant aux sujets dont vous avez le plus besoin.

Ces quelques paragraphes offrent un tableau assez vague; ils représentent ce que vous devriez faire. Cela, vous le savez sans doute aussi bien que quiconque.

Ce que vous aimeriez à connaître, on le devine, ce serait comment on peut rehausser le niveau de ce que vous faites au niveau de ce que vous devriez faire.

C'est précisément le point le plus intéressant à envisager.

Et d'abord, nous nous figurons tous plus ou moins vaguement qu'il ne doit y avoir qu'une seule façon vraiment bonne d'accomplir toute tâche. Nous nous figurons également que cette façon doit être la plus aisée et la plus rapide.

C'est exactement vrai.

Puisqu'il n'y a qu'une seule manière vraiment bonne de faire quelque chose, il doit également y avoir une seule manière vraiment bonne de faire toutes choses.

Le secret : bien accomplir chacune de nos actions.

Et comment arrive-t-on à bien faire tout ce que l'on fait? Par l'application.

Où est le plus court chemin?

Appliquez-vous donc à trouver le plus court chemin en tout. Nivelez ce chemin par une certaine crainte de l'effort inutile. Pavez-le du béton solide de la réflexion et vous arriverez bientôt à faire du 100 milles à l'heure pendant que vos compagnons resteront perdus dans les fardoches de l'écurie.

Le français est indispensable à tout Canadien

par HUGH MacLENNAN

SUITE DE LA PAGE QUATRE

Sa double culture est la sauvegarde de notre pays : l'essence de la nationalité canadienne repose précisément sur le fait qu'elle résulte de la fusion politique de deux éléments qui, dans l'histoire de l'Amérique du Nord, ont refusé d'appartenir aux Etats-Unis. Plus que nous nous en rendons compte, nous Canadiens des deux langues sommes liés à l'expérience canadienne. Trois heures par semaine, j'enseigne aux jeunes et je sais, par expérience, que le Canada signifie pour eux beaucoup plus qu'un endroit où gagner sa vie et élever une famille. L'aspiration de nos ancêtres à un chez-soi ne se manifeste peut-être pas sous la fièvre de notre ère de grande prospérité, mais elle est vivante.

Un politicien se présenterait-il devant l'électorat avec un programme d'annexion qu'il serait défait au scrutin. Etre maître de sa destinée, au moins dans une certaine mesure, est de nos jours l'une des plus vives aspirations collectives du peuple canadien. Dans 40 ans, la nation — si elle survit — comptera une population de 40 millions. Si cette force numérique n'élève pas le Canada au rang des grandes puissances, elle en fera certainement une force mondiale. Mais pas au train où vont les choses. A ce point, alors que nous, Canadiens de langue anglaise, nous acheminons vers l'absorption culturelle, le Québec est en plus grand danger que jamais d'isolation culturelle.

J'ai la ferme conviction qu'un accroissement rapide et considérable du bilinguisme est le meilleur remède au Canada contre cette tendance aveugle vers une emprise que personne ne souhaite vraiment. Si au moins 25% de la population de langue anglaise de la prochaine génération était bilingue, non seulement les diverses parties du Canada se resserreraient, mais il se créerait à l'intérieur une assurance qui n'existe pas actuelle-

ment. Le Canada deviendrait une nation unique, digne du respect du monde, à laquelle nous serions intensément fiers d'appartenir. Voilà qui semble un objectif à viser.

Mais, comment atteindre cet objectif? Quelles sont les forces à mettre en jeu pour y arriver?

La première est un désir sincère de la part des provinces de langue anglaise d'apprendre le français. Mais ce désir ne grandira que s'il est nourri, si la nécessité du bilinguisme est démontrée dans les termes les plus convaincants possibles. Si on réussit à créer ce désir et à faire reconnaître sa nécessité, la question se résume à un problème technique. Or les problèmes techniques ont un grand attrait : si l'on s'y attaque avec persévérance, ils sont généralement solubles.

Une fois-acquis le consentement à apprendre le français convenablement, il faut admettre la vérité scientifique si souvent prônée par le Dr Wilder Penfield, de McGill, que le moment d'apprendre une langue est l'enfance. Le Dr Penfield prétend scientifiquement fondée son assertion que tout enfant normal peut apprendre au moins trois langues vers l'âge de 12 ans, pourvu qu'on les lui enseigne correctement dans le milieu approprié.

A cet âge, et non à l'âge de l'école supérieure, le raisonnement de l'enfant est encore somnolent. Mots, phrases, sont de base et logique peuvent pénétrer sans effort le subconscient de l'enfant s'ils lui sont inculqués dans son jeune âge.

Il s'ensuit que le moment d'entreprendre l'enseignement du français au Canada n'est pas la septième ni la huitième année, mais la première. Une heure par jour ne suffit pas non plus. Nous devrions suivre la méthode en usage dans les écoles françaises de certaines parties de la province de Québec

En ne vous attelant qu'à une seule tâche à la fois et en cherchant à la bien accomplir, vous parviendrez graduellement à transformer en habitudes vos tentatives premières. Ces tentatives ne sont, la plupart du temps, que des essais bien intentionnés, que la réflexion, l'expérience et le tempérament de chacun se chargent de corriger. Appliquez-vous d'abord à bien faire, à posséder l'esprit de suite. Plus tard, vous pourrez viser à faire vite.

Ainsi, en vous analysant, vous arriverez peut-être à la conclusion que vous ne prenez qu'une demi-heure pour vos repas, que vos aliments sont improprement digérés et que votre état de santé en souffre. Bien déterminé à réagir, vous décidez de faire un choix dans vos aliments, de passer trois quarts d'heure à table et de bien mastiquer ce que vous mangez.

Au bout de quelques semaines, vous constatez que, par suite de votre énergique réaction, votre santé s'est déjà améliorée, votre caractère aussi, et que même vos heures de sommeil ne sont plus troublées par de déprimants cauchemars. Et vous concluez que la recette est bonne; il n'y a qu'à continuer.

La même méthode peut s'appliquer au reste de votre tableau d'emploi du temps pour que chaque minute, chaque heure, soit bien employée.

Mais n'allez pas croire que ce travail visant à un meilleur emploi de votre temps est fastidieux. Bien au contraire — c'est une étude merveilleusement constructive parce qu'elle vous multiplie. Et si vous vivez d'une manière efficiente — n'épargneriez-vous de la sorte qu'une heure par jour — songez à ce que cela représente pendant un an, pendant dix ans, pendant ce qu'il vous reste d'années à vivre! Si un médecin pouvait ajouter autant que cela à votre vie, que ne donneriez-vous pas pour obtenir son secret! Pourtant, le secret, vous l'avez entre les mains — nous venons de vous le donner.

D'Artois.

et toutes celles de la Nouvelle-Ecosse. Le matin, tout l'enseignement — non seulement les langues mais l'arithmétique, la géographie et l'histoire — devrait se donner en anglais; l'après-midi, tout l'enseignement devrait être en français. Pour varier, le programme devrait être inversé : le matin, pendant une semaine, le français; l'après-midi, l'anglais, et vice-versa.

Ceci peut sembler rigoureux, mais quelle autre ligne de conduite sensée adopter? Il n'y a pas lieu non plus de prolonger dans l'enseignement primaire supérieur la méthode préconisée. Si elle était de rigueur pendant les huit premières années, nous aurions à ce moment-là une jeunesse bilingue et, à l'école supérieure, le français pourrait être enseigné, sur la base d'une heure par jour, aux étudiants suffisamment familiers avec la langue pour étudier sa littérature comme ils étudient la littérature anglaise.

Pour la réussite de ce système, il y a une autre exigence. Au niveau élémentaire, le professeur devrait être bilingue. Pour remplir les cadres, au moins au début, il faudrait recruter les professeurs dans la province de Québec ou parmi les gens de langue française de l'Ontario et des Maritimes. Un préjugé nourri par des professeurs d'université, en France, veut que le Canadien ne parle pas un français convenable. Serait-ce parce que son accent n'est pas parisien? Prétend-on que les Américains ne savent pas parler l'anglais parce qu'ils n'ont pas la prononciation d'Oxford?

Voici brièvement le plan que je suggère : enseignement bilingue de tous les sujets au niveau élémentaire. Je n'ai pas l'illusion de croire qu'il sera reçu avec enthousiasme dans les provinces anglaises, ou qu'il sera facile de le mettre à exécution. Mais si jamais le bilinguisme doit se réaliser au Canada, ce sera le seul moyen d'y arriver.

Mines et Forêts

En marge d'une élection

Vers un développement rationnel de nos ressources naturelles

Qui d'entre nous ne s'est pas rapproché, un jour ou l'autre, de ne pas avoir persévéré jusqu'au bout dans un projet ou une entreprise ? Que de beaux plans sont tombés à l'eau parce que leur auteur n'a pas eu le courage de les mener à bien ! Combien de bonnes idées sont mortes dans l'oeuf parce que leur réalisation a été remise indéfiniment !

Il n'est pas inutile, en cette période post-électorale, de rappeler combien il importe de persister dans ses efforts pour atteindre une vraie réussite.

Nous avons célébré, dans le passé, notre manque d'orientation économique et soutenu la nécessité de la formation d'un Conseil d'Orientation Economique.

L'absence d'initiative audacieuse, de la part du gouvernement qui vient de finir, a découragé et littéralement bloqué toute tentative de développement économique constructif.

L'équipe libérale nouvellement élue a pris des engagements fermes sur ce point. Mais elle devra faire vite, même très vite, dans certains domaines, si elle veut obtenir des résultats.

L'orientation économique, comme toute autre chose, doit s'établir sur des bases solides pour pouvoir progresser; ces bases ce sont sans aucun doute, les ressources naturelles.

Des industries pour la transformation d'une partie de nos ressources naturelles, au moins suffisante pour satisfaire nos besoins locaux, s'imposent rapidement.

La plus urgente de ces industries, croyons-nous, serait une industrie sidérurgique capable de répondre aux besoins de la région métropolitaine.

Un projet dans ce sens a été complètement étudié à fond; il est prêt pour une réalisation immédiate. Il ne lui manque que le coup de pouce de l'administration provinciale (garanties financières) pour que la réalisation se fasse sous le contrôle de capitaux canadiens.

Ce serait un beau départ pour la nouvelle administration.

Sur cette seule industrie pourrait venir se greffer toute une chaîne d'industries lourdes, à peu près inexistantes dans cette province.

Ce départ permettrait de promouvoir un développement rationnel de nos industries.

J.-A.-Roland FAUCHER,
Ing. P.
Ingénieur minier et métallurgiste conseil

Molybdenite Corp. of Canada

Le profit net des opérations de Molybdenite au cours du premier trimestre de l'année courante s'est élevée à \$37,370. Si l'on considère que pour les neuf premiers mois de l'année 1959, l'opération avait rapporté \$41,752, tandis que le profit total pour l'année 1958 avait été de \$33,171, on réalise que cette compagnie minière s'achemine vers une opération beaucoup plus profitable.

Les travaux actuels d'exploitation et de développement de ce producteur de molybdène et de bismuth délimitent plus de minerai que pour la consommation du concentrateur. Il en résulte que les réserves de minerai augmentent.

Les réserves actuelles de minerai bloquées s'élèvent à 240,889 tonnes, analysant en moyenne 0.39% MO₂ par tonne. Quant à la réserve probable de minerai, elle indique un tonnage additionnel de 600,000 tonnes.

La compagnie a approfondi récemment son puits d'extraction jusqu'en dessous du niveau de 1,000 pieds, permettant ainsi l'ouverture de deux niveaux supplémentaires, le 875 et le 1000 pieds. Le forage au diamant effectué à date indique que ces nouveaux horizons sont aussi prometteurs en minerai de bonne qualité que les niveaux supérieurs actuellement en exploitation.

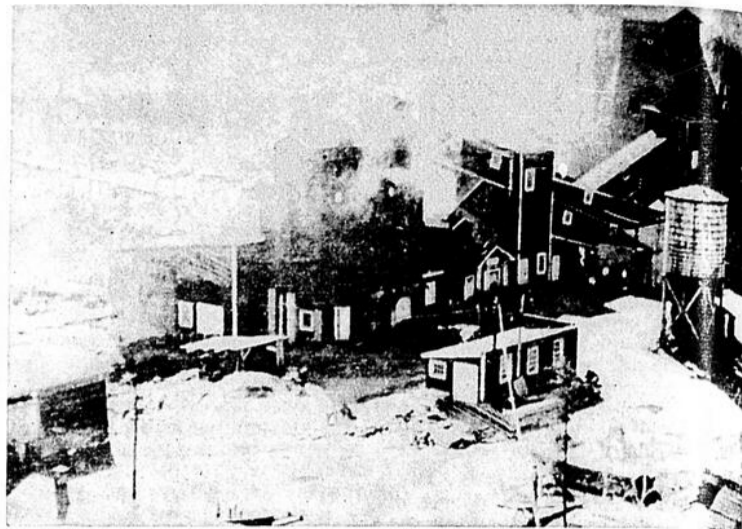
La plus récente innovation est l'entrée de cette compagnie dans le marché du bisulfure de molybdène et des lubrifiants à base de molybdène, grâce à la vente de lots d'essai de ces produits spécialisés.

Molybdenite Corporation of Canada est notre unique producteur primaire canadien de molybdène et de bismuth. A la fin de 1959, l'usine de traitement de minerai avait usiné 1,552,360 tonnes de minerai et permis le recouvrement de 15,543,360 livres de molybdénite et de 688,555 livres de bismuth.

Plusieurs se rappelleront les débuts modestes et difficiles de cette entreprise. Il fallut d'abord mettre au point une méthode de concentration, permettant le recouvrement de la molybdénite et du bismuth, puis déterminer une méthode de nettoyage des concentrés obtenus pour la production d'un concentré de sulfure de molybdène de pureté acceptable, débarrassé de sa trop haute teneur en cuivre et en bismuth et permettant le recouvrement de ce dernier état.

Plus tard les exigences du marché nécessitèrent l'installation d'une fournaise pour la transformation de la molybdénite (MoS₂) en oxyde (MoO₃).

Aujourd'hui ce producteur peut offrir sur le marché des concentrés commerciaux de molybdénite, du bisulfure de molybdène titrant 99% Mo, destiné à la production de lubrifiants à base de molybdène,



ces lubrifiants eux-mêmes ainsi que de l'oxyde commercial de molybdène.

Nous devons nous incliner devant la tenacité, la persévérance et la clairvoyance des directeurs de cette compagnie dont le président est le Lieutenant-Colonel Paul Ranger C.R., et le vice-président M. Ernest Laforce, L.D. Leur confiance indéfectible a réussi à doter le Québec d'une industrie de base qui prend chaque jour plus d'importance.

Il ne faudrait pas oublier la contribution du personnel technique : de G. Langlois, Ing. P., surintendant de la mine; Jean Girard, surintendant de l'atelier de traitement des minerais; Léo Lajeunesse, capitaine de la mine; Camille Marcoux, Ing. P., ingénieur de la mine; Ernest Borbas, chimiste; D. MacNeill et Roch Poulin, géologues, et le Dr. James E. Gill, géologue conseil, qui sous la direction de Bernard Joyal, Ing. P., gérant de la mine, ont réussi à résoudre tous les problèmes et à améliorer constamment l'opération. Ce sont des techniciens de chez-nous qui ont fait oeuvre de pionniers dans le développement de cette industrie.

L'immeuble à Montréal

Les ventes ont baissé de \$18 millions

Selon un rapport publié par la Chambre d'Immeuble de Montréal, les ventes immobilières effectuées sur l'île de Montréal pendant les trois premiers mois de 1960 ont marqué une baisse considérable en regard de la période correspondante en 1959.

La Chambre d'Immeuble de Montréal signale que la valeur totale des ventes immobilières dans les quartiers de Montréal et de la banlieue est inférieure de \$18,000,000 aux ventes du premier trimestre de 1959. Durant la même période le nombre de transactions a baissé de 664 pour se chiffrer à 4,562. Pour mars seulement, la valeur des ventes a diminué de plus de \$14,400,000 atteignant un total de \$36,370,969 pour 1613 transactions, soit 500 de moins que l'an passé.

Pour mars 1960 seulement, les ventes dans les quartiers de Montréal se chiffrent à \$18,574,910 et les transactions à 752 à comparer à \$25,038,302 et 1,057 transactions en mars 1959. Dans la banlieue, les ventes s'élevèrent à \$17,796,059 et les transactions à 861, comparativement à \$25,774,366 et 1,091 transactions en mars 1959. Durant les trois premiers mois de 1960, la valeur globale des ventes, dans les quartiers de Montréal a atteint \$62,308,989 pour un nombre de transactions se chiffrant à 2,172 en comparaison de \$74,455,511 et 2,632 transactions en 1959. Pour la même période les ventes dans la banlieue s'élevèrent à \$58,600,875 et les transactions à 2,390 à comparer à \$64,564,592 et 2,594 transactions pour les trois premiers mois de 1959.

Dans Montréal même, les quatre quartiers suivants sont ceux qui ont atteint le plus haut total de ventes au cours du mois de mars 1960 : Mont-Royal compte 37 transactions d'une valeur globale de 2,731,390; Notre-Dame-de-Grâce, 74 transactions d'une valeur de 2,731,390; Notre-Dame-de-Grâce, 74 transactions d'une valeur de 2,185,659 et de Mercier avec 104 transactions d'une valeur de \$1,859,544.

Dans la banlieue, Rivières-des-Prairies vient en tête avec 72 ventes se chiffrant à \$2,057,752. LaSalle a enregistré 53 transactions d'une valeur de \$1,743,850; Ville Mont-Royal, 42 transactions d'une valeur de \$1,640,127 et Ville Saint-Michel avec 81 transactions d'une valeur globale de \$1,528,338.

Trois bourses offertes à nos étudiants en génie

MONTREAL, — Le Comité Conjoint des Métiers de la Construction du district de Montréal accordera trois bourses d'entrée à l'université pour l'année 1960-61.

Deux de ces bourses sont destinées aux étudiants qui s'inscrivent en génie civil, (électrique ou mécanique) à l'Ecole Polytechnique de Montréal.

L'autre bourse est offerte aux étudiants qui s'inscrivent en génie (civil, électrique ou mécanique) ou en architecture à l'Université McGill.

Ces bourses couvrent tous les frais de scolarité.

Elles sont renouvelables annuellement durant cinq ans sous réserve de résultats académiques satisfaisants par les titulaires.

Le Comité Conjoint des Métiers de la Construction du District de Montréal octroie annuellement ces bourses au titre d'un programme institué en 1956 et visant à faci-

lité l'accès aux études universitaires des étudiants qui le méritent.

Seuls les fils des employés ou employeurs de l'industrie de la construction du district de Montréal peuvent poser leur candidature.

On peut obtenir des bulletins de demande de bourses aux endroits suivants : Le Comité Conjoint des Métiers de la Construction, 3500 ouest, rue Jean Talon; The Building & Construction Trades Council of Montréal and Vicinity, 3560 boul. St-Laurent; Le Conseil des Syndicats des Métiers de la Construction de Montréal, 1231 est, rue de Montigny; Secrétariat de l'Université McGill, rue Sherbrooke ouest et au Comité des Bourses de l'Université de Montréal, Case Postale 6128, Montréal 3. La date-limite pour le dépôt des bulletins dûment remplis au Comité Conjoint des Métiers de la Construction est fixée au 15 août 1960.

Construction

Beaux contrats accordés aux nôtres

Eglise et presbytère, Paroisse Notre-Dame-de-Paspebiac, \$318,000; constructeur : Marc L. Montreuil, Bonaventure; architecte : Edgar Courchesne, Montréal; ingénieurs : Pageau & Morel, Montréal.

Eglise et presbytère, Paroisse Saint-Gilles, abbé, Pont-Viau, \$344,000; constructeur : Paul Rolland Construction, Montréal; architecte : Jean Charbonneau, Outremont; ingénieurs-conseil : Beaulieu, Trudeau & Associés, Montréal (structure) et Bouthillette & Parizeau, Montréal (mécanique).

Route (boul. Saint-Joseph, Drummondville, Qué.); approx. \$385,000; constructeur : Cyprien Gagnon, Drummondville, Qué.

Immeuble d'habitations, Montréal, \$400,000; A. Duhamel & Fils, constructeur; architecte : Charles Grenier, Montréal; (il n'y avait pas d'ingénieurs canadiens français).

Résidence pour vieillards, à Saint-Félicien, Qué., \$416,947; constructeur : Roland Côté, de Saint-Félicien. Propriétaire : Ministère provincial du bien-être social et de la jeunesse.

Garage et atelier pour le département des Travaux Publics, Québec, à Montréal, \$400,000; constructeur : Dansereau Ltée, Montréal; architecte : Marc Saint-Mars, Montréal; ingénieurs-conseil : Lalonde et Valois (structure) et Lefrançois, Laflamme, Gauthier (mécanique), Montréal.

Rallonge à une école (\$252,000) et une école (\$444,444) pour la Commission Scolaire de Granby; rallonge, école L'Assomption; constructeur, Bernier & Gagné Ltée, Granby; architecte, Paul-O. Trépanier, Granby; ingénieurs-conseil, Beaulieu, Trudeau & Associés (structure) et Brais, Frigon & Hanley (mécanique) Montréal. Ecole Saint-Jean (Granby), 20 classes; constructeur, Bernier & Gagné

Ltée; architecte, Laurent Saint-Pierre, Granby; ingénieurs-conseil, Letendre, Monti & Associés (structure) et Deguise & Dupras (mécanique), Montréal.

Institut de réhabilitation à Roberval, Qué., \$500,000; constructeur, Roland Côté, Saint-Félicien, Qué.; architectes : Desgagné et Côté, Chicoutimi.

Pont, pour le département des Travaux Publics, Québec, à La Belle Rivière, Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean, \$500,000. Construction : Belle Construction Ltée, Alma.

Collège, à Mont-Joli, pour la Commission Scolaire de Mont-Joli, \$525,000; constructeur : Paquin & Harvey Ltée, Price; architectes fournis par le département de l'Instruction Publique.

Rallonge à l'Institut Mont Ville-neuve, à Saint-Ferdinand, cté Mé-gantic, \$600,000. Constructeur : Poudrier & Boulet, Ltée, Québec; architecte, J. Berchmans Gagnon, Thetford Mines, Qué.

Section 7-B du Pont Champlain (Ile des Soeurs) Montréal, \$651,239. Constructeur : A. Janin & Cie Ltée, Montréal.

Ecole secondaire et gymnase, pour la Commission Scolaire de Montréal (Ecole Honoré Mercier) \$759,434. Constructeur : Côté et Lavigneur Construction Ltée, Montréal; architecte, Yves Bélanger, Montréal; ingénieurs-conseil, Lalonde & Valois (structure) et Deguise & Dupras (mécanique), Montréal.

Centre récréatif des RR. PP. Eudistes, à Québec, \$1,000,000. Constructeur : Philippe Trotter Inc., Québec; architecte, Jean-Marie Roy, Québec, architectes associés, Jodoin, Lamarre, Major & Pratte, Montréal; ingénieurs-conseil, Dufresne & Mainguy, Québec (structure) et Leblanc, Montpetit & Lagacé, Montréal, (mécanique).

Résidence pour vieillards, à Louiseville, Qué., \$1,200,000. Constructeurs : Louiseville Construction Ltée, Louiseville, et Roland Chalfoux Ltée, Montréal, pour le compte du ministère provincial du bien-être et de la jeunesse. Architecte,

Jean-Charles Fortin, Saint-Lambert.

Maison provinciale pour les RR. SS. de Charité du Bon Pasteur, à Sainte-Geneviève, Qué., \$1,250,000. Constructeur : Quéumont Construction Ltée, Montréal; excavateur, J.-W. Jetté Ltée, Montréal; architecte, Jacques-M. Morin, Montréal; ingénieurs-conseil, Letendre, Monti & Associés, Montréal.

Hôpital, à Amqui, Qué.; \$1,500,000, pour le Ministère de la Santé. Constructeur : Philippe Trotter Inc., Québec; architecte : Maurice Mainguy, Québec; ingénieurs-conseil, mécanique, Fortin & Gilbert, Québec.

Refuge pour garçons et fillettes, Ministère provincial du bien-être et de la jeunesse, à Sainte-Foy, Qué., \$1,500,000. Constructeur, Emile Frenette Ltée, Québec; architecte, Jacques de Blois, Québec.

Institut pour sourds et muets, à Charlebourg, Ministère provincial du bien-être et de la jeunesse, \$2,000,000. Constructeur, Jos Turcotte Inc., Québec; architecte, Maurice Bouchard; ingénieurs-conseil, Dufresne & Mainguy (structure) et Fortin & Gilbert (mécanique) Québec.

Résidence pour vieillards, à Saint-Tite, pour la Corporation du Centre d'Accueil Inc. et le Ministère provincial du bien-être et de la jeunesse, \$2,000,000. Constructeur, Rheault & Frère Ltée, Saint-Tite.

Hôpital de 300 lits, à Greenfield Park, pour l'Hôpital Général de Saint-Lambert, \$2,500,000. Constructeur : Désourdy Construction Ltée, Laflèche; architecte : Jean-Paul Jolicoeur, Montréal.

Hôpital de 225 lits, à La Tuque, pour la Congrégation des RR. SS. Grises de Nicolet, \$3,000,000. Constructeur : Roger Désilets Inc., Nicolet.

Ecole d'agriculture, à Oka, pour le Ministère provincial de l'agriculture, approx. de \$3 à \$5 millions. Constructeurs : Collett Frères Ltée, Montréal; architectes : Dufresne & Boulva, Saint-Laurent; ingénieurs-conseil, Beaulieu, Trudeau & Associés (structure) et Letendre, Monti & Associés (mécanique), Montréal.

CONSEIL D'EXPANSION ÉCONOMIQUE

INCORPORÉ

182, boul. Saint-Laurent, Montréal

Tél.: UN. 6-7761

CONSEIL D'ADMINISTRATION : Président : M. Jean Lanctot; Vice-président : M. Urbain Nantel; Secrétaire-trésorier : M. Yvon Groulx; Directeurs : MM. Raymond Dupuis, Bernard Couvrette, Me F.-Eugène Therrien, Paul Guertin, Henri Ouimet et Sarto Marchand; Directeur général : M. Séraphin Vachon.

Bulletin des activités

Les canadiens français s'aiment-ils vraiment?

Il semble que nos enfants ne le croient pas

Les hommes d'affaires seront intéressés à connaître les impressions qui animent nos jeunes étudiants vis-à-vis notre monde canadien-français. Ceux-ci sont certainement en mesure de découvrir les principales carences dont ils auront probablement à souffrir. Le discours que nous rapportons ici vaudra peut-être que quelques-uns d'entre nous prennent leur pilule et s'efforcent de changer la situation dans leur entourage.

S'il faut en croire M. Pierre Germain, élève de rhétorique au collège Ste-Marie, les Canadiens français ne s'aiment pas ou, du moins, leurs attitudes et leur conduite nous incitent à le croire.

Dans son discours, intitulé "Nous ne nous connaissons pas", M. Germain a affirmé notamment que "notre enseignement ne forme pas des Canadiens français", et ce, à tous les degrés.

Nous reproduisons ci-dessous le texte intégral du discours prononcé par M. Germain:

"Se trouve-t-il sur cette terre, en cette année 1960 un peuple qui se connaisse et s'aime aussi mal que le peuple canadien-français?"

"Comme peuple, en tant que collectivité nationale distincte, NOUS NE NOUS AIMONS PAS suffisamment, et ce mal vient de ce que nous nous ignorons. Mais, me direz-vous, d'où vient-elle cette ignorance de nous-mêmes? Cette ignorance, messieurs, résulte de ce que NOUS NE CONNAISSONS PAS A FOND notre histoire. Nous n'avons pas su (du moins la majorité d'entre nous) par indifférence, par ignorance, PENETREER le sens de notre histoire. Mais aujourd'hui, impérieusement, il est temps de le faire. Car, déjà, en 1937, le chanoine Groulx s'exprimait en ces mots:

"Si notre histoire a un sens, ET ELLE A UN SENS, notre seul destin légitime et impérieux, l'aboutissement logique de notre effort de 177 ans, pour nous dégager et vivre notre vie à nous... ne peut être que celui-ci: CONSTITUER en Amérique, dans la plus grande autonomie possible, cette réalité politique et spirituelle: UN ETAT FRANCAIS ET CATHOLIQUE."

"Est-ce qu'alors ceux qui ont entendu ces paroles, fruits d'une réflexion lucide et profonde sur l'état national de notre peuple, en ont compris toute la puissance et toute la portée? Et nous, les jeunes de 1960, sommes-nous trop endormis, trop indifférents pour ne pas répondre à cette appel, pour ne pas faire écho dans nos vies à cette prière! En effet, messieurs, c'est dans le passé, c'est dans notre histoire que nous pouvons véritablement nous révéler à nous-mêmes. QUI NOUS SOMMES ou QUI NOUS DEVRIONS ETRE: les Canadiens français et des catholiques!"

"Cette définition enfin saisie de nous-mêmes, que nous dévoile l'histoire, entraîne loin dans notre recherche sincère de la vérité. Comment expliquer que notre histoire, cette histoire qui couvre plus de trois siècles, nous soit si étrangère et nous laisse distants et froids? QUELLE PEUT EN ETRE LA CAUSE?"

"Devons-nous la chercher dans l'enseignement de cette province qui n'accorderait pas assez de place et d'importance aux cours d'histoire du Canada? Pouvons-nous reprocher aux éducateurs, aux professeurs de nos cours classiques, de nos écoles secondaires et supérieures, de mal enseigner notre histoire?"

"Ces deux hypothèses, vous le comprenez bien, il m'est impossible de les vérifier!"

"Mais lorsque je considère les résultats, lorsque je considère ces jeunes qui sortent de nos écoles, pleins d'ambition et qui ne se préoccupent QUE de ce qui se passe ailleurs. Lorsque je vois ces jeunes déracinés qui ne connaissent QUE des problèmes internationaux, je m'interroge! Car, pendant que leurs yeux fixent les vagues horizons d'un monde séduisant certes, parce qu'en perpétuelle évolution, ils oublient, ces jeunes internationalistes, le sol sur lequel ils vivent, et plus grave encore, ils se désintéressent de ce peuple (qu'ils le veuillent ou non) qui est eux-mêmes: le peuple canadien-français!"

"En conséquence, messieurs, j'affirme que notre enseignement (et quand je parle d'enseignement, je l'entends à tous les niveaux) NE FORME PAS des Canadiens français! Qu'on nous donne une formation réelle, dite même "générale", lorsque reçue au cours classique: c'est du moins souhaitable. Mais que la majorité des étudiants canadiens-français sortent de nos collèges complètement déracinés, désorientés, ignorants des problèmes qui touchent de près la nation canadienne-française et qui, par dessus tout, ne désirent nullement connaître leur histoire: c'est inacceptable! Evidemment, on peut toujours accuser les étudiants canadiens-français d'"inertie intellectuelle", de paresse incurable (et certains éducateurs bien intentionnés n'y manquent pas). Mais si ceux-là même qui accusent sont conscients de ce problème, s'ils connaissent l'étendue de ce trou profond dans l'é-

ducation canadienne-française et ne font rien, absolument rien, pour trouver une solution, que pouvons-nous faire alors? sinon juger sévèrement! Car je crois fermement, messieurs, qu'il n'est pas suffisant de dire, avec feu Henri Bourassa: "devenez des compétences", lorsque aujourd'hui ces mêmes Canadiens français, jugés compétents, se désintéressent totalement des difficultés que doit, comme par le passé, affronter leur nation.

"Il nous faut comprendre, messieurs, que notre histoire doit toujours éclairer, diriger, orienter notre action présente afin qu'on ne nous accuse pas d'être un peuple de déracinés et d'éternels perdus qui, sans histoire et sans avenir, se cherchent en vain, afin qu'on ne nous accuse pas, nous, les jeunes, de trahison, de reniement envers ce peuple qui est nous-mêmes: le peuple canadien-français!"

"Car, avouons-le, messieurs, la patrie n'est-elle pas devenue pour un grand nombre d'entre nous une abstraction, une chimère dont on se souvient vaguement à la St-Jean-Baptiste? Cette réalité essentielle qu'est la nation n'a aucune répercussion réelle et profonde dans notre esprit et dans notre cœur! Mais contre ce détachement, contre cet oubli honteux, retenons, messieurs, ces paroles prononcées par le chanoine Groulx en 1958:

"Nationalité, Patrie! Quelles sont-elles pour nous? A défaut de l'évidence, une voix, un maître peut répondre: l'histoire. Nos ancêtres n'ont abordé, il y a trois cents ans, ni en Patagonie, ni au Mexique, ni au pôle nord, mais sur un point bien déterminé de l'Amérique septentrionale... C'est ici, sur le St-Laurent, qu'une race, la nôtre, a pris racines... Qu'y pouvons-nous? On ne change pas l'histoire."

"Etudiants canadiens-français, et c'est à vous que je m'adresse, après avoir pris conscience de ce que nous sommes, après avoir pris conscience de ce que nous possédons (notre langue, notre culture française et surtout notre religion catholique) nous devons faire ce qu'ont fait, ce que font les véritables Canadiens français: nous devons lutter pour défendre ce que nous avons oublié, pour défendre ce qui nous appartient! Cette action jeune et conquérante, cette contre-offensive ne se réalisera qu'en autant que nos convictions intérieures de patriotisme seront assez puissantes pour déborder de nous-mêmes en toute lumière et lucidité. Mais où puiserons-nous cette force indispensable? Sinon dans la connaissance réelle et intelligente de notre histoire et surtout des hommes qui l'ont faite."

Nouveaux membres



JEAN-CHARLES MARTEL, président de la maison Jean-Charles Martel, Ltée. Cette maison, spécialisée dans la vente de bois et de matériaux de construction, devient membre du Conseil d'Expansion Economique. (Photo Gaby)



M. JEAN-PAUL LARUE, gérant des ventes chez Jean Landry & Cie Ltée, imprimeurs et lithographes, de Montréal. Cette firme totalement canadienne française s'inscrit comme membre actif du Conseil d'Expansion Economique.



MM. Pierre Larin, à gauche, et Pierre-H. Bélanger, à droite, qui viennent de fonder la maison "Bélanger et Larin" spécialiste en meubles et équipement de laboratoires. MM. Bélanger et Larin faisaient jusqu'ici partie de la maison J.-H. Wilson & Co. Ltd., qu'ils ont quittée pour fonder une entreprise similaire mais entièrement canadienne-française. M. Bélanger est reconnu comme une autorité en la matière; il est à l'origine de la conception, de la fabrication et de l'installation des plus grands laboratoires d'industries et d'hôpitaux à travers le Canada, dont ceux de l'Hôpital Sainte-Justine, de l'Hôpital Général de Montréal, du Children's Hospital de Toronto. M. Larin, spécialiste en laboratoires pour fin d'enseignement, a contribué à la mise en plan et à l'exécution des nouveaux laboratoires de l'Ecole Polytechnique de Montréal; il a aussi préparé et dirigé l'installation de nombreux laboratoires d'universités, de collèges, d'écoles secondaires et d'écoles d'arts et métiers dans l'est du Canada. Cette nouvelle institution fait partie du Conseil d'Expansion Economique.



"Nous pouvons, messieurs, pénétrer plus profondément encore le sens de notre histoire: parce qu'elle porte en elle son sens et sa logique; cette histoire nous livre une mission et cette mission, comme Canadiens français et comme catholiques, nous devons la remplir! Vous me demandez quelle est cette mission? Cette mission est tout d'abord de parfaire, dans la lutte pour la conservation intégrale de nos droits, l'unité entre tous!"

Mais pourtant, nous possédons en nous-mêmes tout ce qui est nécessaire pour mener à bien cette mission et pour enfin nous accomplir. C'est notre histoire, messieurs, et ses ouvriers courageux qui nous le demandent: soyons des patriotes, mais, chers amis, soyons les patriotes de 1960!... AFIN QUE NOUS CONNAISSANT MIEUX UNE FOIS POUR TOUTES, NOUS PUISSIONS NOUS REALISER !"



THEO JOURDAIN, président de la maison Lebo Inc., fabrique de vêtements d'enfants. Lebo Inc., dont les produits jouissent d'une excellente réputation dans toutes les provinces de l'est du Canada, devient membre du Conseil d'Expansion Economique.

En Vedette



M. CHARLES-EMILE BELANGER, doyen de la Faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke, qui vient d'être élu administrateur à la Canadian Marconi. Il est aussi président de J.-B. Loranger Ltée, de Trois-Rivières, et siège au conseil d'administration des compagnies suivantes : John Inglis Co. Ltd., English Electric Co. of Canada Ltd., Orly Inc., Gaz National Inc., Belmont Inc. et Lansdown Storage Ltd.

3ème dossier du publicé-club de la région de Québec

Le troisième dossier du Comité des Recherches sur le Marché Français du Publicité-Club de Montréal vient de paraître. Il porte sur la région de la Vieille Capitale et la remise officielle en a été faite aux autorités municipales et aux représentants de divers organismes publics par le président du P-C, M. Jacques Bouchard et l'un de ses directeurs, M. Dan Pleshoyano. La cérémonie a eu lieu à la Maison Maillou, le nouveau siège de la Chambre de Commerce de Québec.

Le dossier comprend quatre sections et une carte de la région étudiée. La première section analyse la structure démographique; la deuxième, le niveau de vie de la population locale ainsi que son pouvoir d'achat; la troisième est consacrée à une revue des principales activités commerciales et industrielles; enfin, la dernière donne des renseignements sur les moyens qui sont à la disposition des hommes d'affaires pour atteindre et influencer les consommateurs.

L'équilibre commercial du CANADA est toujours aussi instable

A la lumière des chiffres fournis sur le commerce extérieur au cours du premier trimestre de 1960, M. Pierre Harvey, économiste, déclare dans la dernière publication de la revue **COMMERCE** que le problème d'équilibre commercial pour le Canada demeure entier, compte tenu du fait que no. La cérémonie a eu lieu à la Maison Maillou, le nouveau siège de la Chambre de Commerce de Québec.

Après une brève rétrospective sur les chiffres du commerce extérieur, où il voit une preuve évidente d'honnête prospérité, M. Harvey souligne que cet état de chose ne présente pas moins de problèmes sérieux au niveau de l'emploi.

"Les chiffres nous permettent, déclare en substance M. Harvey, de comprendre un peu mieux ce qui se passe sur le marché du travail : dans la mesure où ce sont surtout les industries primaires qui manifestent un regain de dynamisme, on a affaire à une reprise qui touche précisément les activités qui disposent déjà d'une capacité de production rendue excédentaire par les grands investissements de 1956; les exportations et la production peuvent monter sans influencer sensiblement l'emploi, du moins aussi longtemps que n'aura pas été utilisée la marge déjà existante. Par contre, certaines industries employant beaucoup de main-d'oeuvre voient leur marché extérieur se refermer : c'est le cas des instruments aratoires. D'où extension du sous-emploi ou en tout cas permanence du chômage."

Répartition géographique

M. Harvey signale la situation peu confortable de l'économie canadienne à l'égard de la répartition géographique de nos ventes à l'étranger. Il y note la très forte concentration des marchés canadiens. "Le début de 1960 a donné lieu à un certain réalignement des clients du Canada, fait-il remarquer, ce qui entraîne une décentralisation légère mais quand même notable."

Il rappelle que les ventes aux Etats-Unis ont augmenté de 16,9 pour cent au cours du premier trimestre et celles vers l'Angleterre, de 29,3 pour cent. Mais il rappelle aussi que nos importations ont augmenté de 37 p.c. du Royaume-Uni. Les autres pays du Commonwealth ont enregistré un gain de 26,7 p.c., alors que le reste du monde enregistre un recul de 25 p.c.

"Quelle que soit la satisfaction qu'on puisse tirer d'un tel mouvement de réaménagement de nos échanges extérieurs, même si ce réaménagement reste encore fai-

ble en importance, il ne faut pas oublier que nos importations, soit avec la Grande-Bretagne, soit avec le Commonwealth, se sont accrues nettement plus que nos exportations, conclut-il. Si bien qu'il faut noter l'apparition de balancés commerciaux défavorables, là où nous avions traditionnellement enregistré des surplus. Notre problème d'équilibre reste donc tout entier.

Comment résoudre ce problème ? En relevant nos barrières douanières ou en réservant notre marché interne à nos propres producteurs ? D'autres préconiseront,

au contraire, une union plus étroite encore avec les Etats-Unis.

M. Harvey signale la suggestion de M. Hugh Keenleyside, qui voudrait qu'on adopte un programme mitoyen : un libre-échange sélectif qui consisterait en des accords remplaçant les douanes par un partage de la production entre les entreprises américaines et les entreprises canadiennes. Cette formule, dit-il, apporte des idées nouvelles dans un débat qui ne nous a pas fourni jusqu'ici la solution à un problème que nous trainons depuis déjà de très nombreuses années et que les récentes évolutions ne semblent pas devoir supprimer.

Actuellement, les profits sont trop faibles.

Un avis discret mais sans équivoque

Voici, reproduit tel quel, donc en français, du "Daily Commercial News" de Toronto, un entrefilet qui ne manque pas de saveur : "QUÉBEC, June 26 — Avec l'accession au pouvoir du parti Libéral, dirigé par M. Jean Lesage, on s'attend à des réformes radicales dans le domaine des finances publiques.

L'article 51 du programme politique du Party Liberal est ainsi formulé : "Assainissement des finances publiques par l'octroi des

contrats de travaux publics après demande de soumissions publiques".

On a dit qu'il faudra attendre le placement officiel du nouveau gouvernement avant que d'autres sections du programme libéral, soit annoncés."

Cet avis discret (?) aux entrepreneurs avides de contrats du gouvernement de Québec est un compliment d'une rare éloquence pour l'équipe Lesage-Lapalme.



J.J. SAMSON



ALBERT JESSOP

MM. J.-J. SAMSON, Ing. P., et ALBERT JESSOP, LL. L., qui viennent d'être élus au poste d'administrateurs de la Quémont Construction Ltée et de ses filiales. M. Albert Jessop est secrétaire-trésorier de la compagnie et administrateur de La Survivance, mutuelle d'assurance-vie. M. J.-J. Samson traitait au service de Quémont Construction Ltée en 1950 et exerce depuis quelques années la fonction d'ingénieur en chef.



M. G. M. PFEIFFER



M. J. G. BOURKE

MM. M.-G.-M. PFEIFFER et M.-J.-G. Bourke, dont on annonce la promotion au sein du service des ventes chez Chrysler du Canada, Ltée. M. Pfeiffer, né à Québec et possédant un baccalauréat en commerce de l'Université McGill, occupera le poste de gérant de zone, zone de Québec. M. Bourke, natif de North Bay, est à l'emploi de la Chrysler depuis 1946; il devient gérant-adjoint de zone.

Le répertoire des manufacturiers canadiens

L'édition de 1960 de la CMA rendue publique

Plus de 11,000 manufacturiers canadiens, un nombre record, sont inscrits dans l'édition 1960 de l'index commercial canadien, publié par l'Association des manufacturiers.

Entièrement révisée et mise à date, la nouvelle publication apporte une réponse immédiate à ceux qui sont désireux de connaître l'étendue de la production canadienne et quelle est l'adresse de nos manufacturiers dans les secteurs les plus divers de la production. L'index donne non seulement la liste des manufacturiers mais aussi celles des produits. Il contient en outre une foule de renseignements sur les exigences du commerce d'exportation, sur ses méthodes de financement et sur les transports en général.



M. Rosario-T. Armand, président de Canada Dactylographe Inc. et de Randmar Platens & Parts Ltd., annonce les nominations suivantes : M. ROGER LAPERRIERE, récemment nommé vice-président de Randmar Platens & Parts Ltd., devient directeur technique pour l'installation de machines-comptables et de machines pour opérations bancaires; M. NORBERT BLANCHARD, gérant du service des meubles de bureau et conseiller en aménagement de nouveaux bureaux; M. PIERRE-S. BOURNET, gérant du service des machines à polycopier avec reproduction électronique et accessoires s'y rattachant; M. ANDRE LABERGE, gérant du service et conseiller en installation de machines à dicter. MM. François Perreault et Gordon McGregor, dont les photos n'apparaissent pas ici, deviennent en charge de la section des calculatrices et des machines à additionner et à écrire Olivetti. La CANADA DACTYLOGRAPHE INC. fut fondée en 1917; M. René-T. Armand en est le secrétaire-trésorier.